

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Déclaration de Maladie

N° W21-635218

140135

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e) Matricole : 459 Société :

Actif Pensionné(e) Autre

Nom & Prénom : RIDA AMINA

Date de naissance : 02/03/1945

Adresse : 23 Rue 700 La Groussi Essaouira

Tél. : 0522 45 13 39 Total des frais engagés : 352,50 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin

ABDOUR OMAR
DERMATOLOGUE
27, Bd. Mohamed V - Casab
Tél. : 022 31.67.61
Fax : 022 30.89.04

Date de consultation : 03/12/2022

Nom et prénom du malade : M. RIDA Amina Age :

Lié de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Dermatite

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement
03/02/22	GS	6m	302.00	INB. ✓ 1818

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

RELEVE DES SOINS ET HONORAIRES													
Le praticien est prié de préciser le type de soin effectué pratiqué en indiquant la nature des soins.													
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.													
SOINS DENTAIRES 	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>									
CŒFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>													
O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES 	DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE												
	<table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr><td>H</td><td>25533412</td></tr> <tr><td>D</td><td>00000000</td></tr> <tr><td>B</td><td>35533411</td></tr> </table>		H	25533412	D	00000000	B	35533411	<table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr><td>21433552</td></tr> <tr><td>00000000</td></tr> <tr><td>11433553</td></tr> </table>		21433552	00000000	11433553
	H	25533412											
	D	00000000											
	B	35533411											
	21433552												
	00000000												
	11433553												
	CŒFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>												
	MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>												
DATE DU DEVIS <input type="text"/>													
DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>													
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession													
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS <input type="text"/>													
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION <input type="text"/>													

Dr. Omar ABOUYOUB

Diplômé de la Faculté de Médecine de Nancy (France).
Spécialiste des maladies de la peau, du cuir chevelu
et des maladies sexuellement transmissibles.

227, Bd Mohammed V, 3^{ème} étage Près de l'Arab Bank
Casablanca 20110 - Tél. : 05 22 31 67 61 - 05 22 30 99 04

الدكتور عمر أبوأيوب

خريج كلية الطب بنانسي (فرنسا)
اختصاصي في أمراض الجلد والشعر
والأمراض التناسلية

227, شارع محمد الخامس، الطابق الثالث، قرب البنك العربي
05 22 30 99 04 - 05 22 31 67 61 - الهاتف : 20110 الدار البيضاء، المغرب

Casablanca, le : 03 DEC. 2022 الدار البيضاء، في

M^{me} REDA Amina

225

1- Clartec :

LOT : 1525
PER : 07/25
P.P.V : 22 D400 10

1cpn/j (avr) pendant

10 jours

30,50

2

2- fungilysé

PPU 300/500
EXP 10/2024
LOT 10029 2

1 tube (1/2)

52,50

GRANDE PHARMACIE DU MAROC
Naima Naima
GRANDE PHARMACIE BENNIS
Naima DEBBAGH BENNIS
Place Bandoeng Casablanca
Tél 05 22 30 42 28

2 fioles/j. Pendant 1 mois
(matin et soir). Lenou
de la cheville gauche.

3- Klean ban l'avant : Yloum
pour toilette corporelle 1/2

et du m'as cherché

4- Kagna écrit hy ch'atant. 1stuh

Yéris b' Corps.

~~Dr. ABOU YOUSSEF OMAR
DERMATOLOGUE
227, Bd. Mohamed V. Casablanca
Tél. : 022 31.67.61
Fax : 022 30.99.04~~